



Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. générale
11 avril 2025
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2025

17-19 juin 2025

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Rapport annuel de la Directrice exécutive

Rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive chargée de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur la mise en œuvre du Plan stratégique pour la période 2022-2025

Résumé

Le présent rapport est le troisième rapport annuel soumis par la Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2022-2025. Dans cet avant-dernier rapport, la Directrice exécutive présente les résultats obtenus durant les trois premières années de mise en œuvre du Plan stratégique.

Le présent document s'accompagne de diverses annexes, notamment un portail de la transparence où sont exposés en détail les résultats obtenus par l'Entité, une annexe sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et une annexe sur les fonctions et organes de contrôle indépendants d'ONU-Femmes.

On trouvera à la section VII les éléments d'un projet de décision.



I. Introduction

1. Les activités entreprises par ONU-Femmes et ses partenaires en 2024 ont plus que jamais mis en évidence l'importance centrale du mandat de l'Entité et la nécessité absolue d'œuvrer pour l'égalité des genres, dans un contexte mondial difficile. Marquée par la persistance d'inégalités établies de longue date et l'aggravation des tensions géopolitiques, cette période s'est également caractérisée par une accélération de l'évolution technologique et la complexification des conflits. La transformation de la conjoncture mondiale a entraîné à la fois de nouvelles perspectives et des menaces pour les femmes et les filles, obligeant ONU-Femmes et ses partenaires à travailler sans relâche pour concrétiser les premières et atténuer les secondes.

2. Bien que la question du droit des femmes n'ait pas fait l'unanimité dans de nombreux pays, le mouvement pour l'égalité des genres est resté robuste et énergique, entraînant la mobilisation de divers acteurs – allant d'instances multilatérales à des organisations locales de femmes – soutenus à tous les niveaux par ONU-Femmes. S'attelant à mettre en œuvre son triple mandat dans 109 pays et territoires, au moyen de contributions s'élevant à 622,8 millions de dollars, l'Entité a obtenu des résultats tangibles pour les femmes et les filles dans les quatre domaines d'action de son Plan stratégique 2022-2025, comme indiqué dans le présent rapport. Elle a en outre continué de s'améliorer sur les plans de l'organisation et de la transparence et obtenu des résultats quantifiables en matière d'efficacité et d'efficience, devenant ainsi mieux à même d'aider les femmes et les filles du monde entier.

3. En dépit des progrès accomplis, dans les pays en développement, la question de l'égalité des genres demeure marquée par un déficit annuel de financement de 420 milliards de dollars. Plus de 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays où le paiement des intérêts de la dette dépasse désormais les dépenses consacrées à la santé et à l'éducation. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée, seuls 18 % des mesures de protection sociale adoptées par les gouvernements depuis 2022 portant sur leur sécurité économique. En 2024, ONU-Femmes a aidé 70 pays à accroître les fonds consacrés à l'égalité des sexes ; elle en a par ailleurs appuyé 50 autres en vue de la transformation des systèmes de soins, grâce à un financement à long terme, à une collecte de données plus complète, au renforcement des cadres normatifs et politiques, et à la révision des normes sociales discriminatoires. À sa session de 2024, la Commission de la condition de la femme a souligné qu'il était crucial de financer l'égalité des genres et mis en évidence le rôle central joué par les services de protection sociale et les services publics et l'importance de l'accès à des infrastructures durables dans la lutte contre la pauvreté chez les femmes et les filles. La quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en 2025, offrira aux États Membres une occasion cruciale de faire progresser leurs engagements et de réformer l'architecture financière internationale afin de permettre la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre intégrale des objectifs de développement durable.

4. La violence à l'égard des femmes continue d'atteindre des niveaux alarmants. Ainsi, on estime que 140 femmes et filles sont tuées chaque jour par un membre de leur famille. Par ailleurs, la technologie est de plus en plus utilisée comme une arme pour leur nuire : des militants anti-droits font usage de plateformes en ligne pour s'attaquer aux droits des femmes, alimenter la misogynie et normaliser la violence, tandis que l'intelligence artificielle facilite la diffusion insidieuse d'une désinformation ciblée. S'appuyant sur les connaissances et l'expertise technique d'ONU-Femmes, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une première résolution sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans la sphère numérique. Cet instrument de portée globale viendra appuyer les efforts que déploient les pays pour mettre fin à ces violences. Depuis 2022, avec

le soutien d'ONU-Femmes, 30 pays ont adopté, révisé ou remplacé 148 lois en vue de régler le problème de la violence à l'égard des femmes.

5. La présence de femmes à des postes de prise de décision demeure limitée, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. En 2024, année caractérisée par l'organisation de nombreux scrutins, ONU-Femmes a collaboré avec les acteurs électoraux et la société civile pour faciliter le renforcement de la participation et de la représentation des femmes. Sur 31 scrutins présidentiels directs, seuls 5 ont conduit à l'élection d'une femme. Néanmoins, des succès notables ont été enregistrés dans certains pays, où l'apport de modifications aux lois et politiques électorales a permis d'accroître la participation des femmes aux élections parlementaires, en tant qu'électrices et que candidates. Dans sa recommandation générale no 40, relative à la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de prise de décision, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a enjoint expert(e)s, praticien(ne)s et représentant(e)s de la société civile à amplifier leurs appels en faveur d'une représentation égale des femmes. En 2024, ONU-Femmes a aidé 67 pays, peuplés par 2,7 milliards de femmes et de filles, à renforcer l'environnement juridique et politique en faveur de la protection et de l'avancement des droits des femmes.

6. Le nombre de décès liés aux conflits a été plus élevé entre 2021 et 2023 qu'au cours des trois décennies précédentes. Entre 2013 et 2023, le nombre de femmes et de filles vivant à moins de 50 kilomètres d'un conflit armé a grimpé de 50 %. Bien qu'il ait été prouvé que la participation des femmes aux efforts déployés en quête d'une paix durable présentait des avantages considérables, celles-ci demeurent largement sous-représentées dans les négociations, ne comptant que pour 5 % des négociateurs engagés dans les processus de paix suivis en 2023. En 2024, ONU-Femmes a continué de faire progresser le programme pour les femmes et la paix et la sécurité au niveau mondial, par l'entremise des États membres du Conseil de sécurité de l'ONU, de la Commission de consolidation de la paix et du Comité contre le terrorisme. Elle a également collaboré avec des organisations régionales et aidé huit nouveaux pays à adopter des plans d'action nationaux sur les femmes et la paix et la sécurité, ce qui devrait permettre à 141,4 millions de femmes et de filles de ces pays de récolter le fruit d'efforts inclusifs de prévention des conflits, d'édification d'une paix durable et de réduction des effets de la violence.

7. Au cours des six dernières années, le nombre estimé de personnes déplacées de force en raison d'actes de persécution, de conflits et de violences a augmenté de 70 % dans le monde, la quantité de réfugiés atteignant un niveau record. Dans 24 pays, ONU-Femmes a collaboré avec divers partenaires, dans des environnements fragiles, en vue d'améliorer l'accès des femmes et des filles à des services vitaux, dont ont notamment profité près de n personnes dans huit États arabes. Dans 19 pays, elle a codirigé des groupes de travail sur l'égalité des genres dans l'action humanitaire. Dans ce contexte, elle a augmenté la représentation d'organisations locales de femmes dans les équipes humanitaires de pays et établi des groupes consultatifs de femmes – ou renforcé leur présence – devant servir de source d'orientation stratégique pour les interventions d'urgence des Nations Unies. Grâce au soutien d'ONU-Femmes, les femmes et les filles de 30 pays peuvent désormais compter sur des lois, politiques et stratégies relatives à la réduction des risques de catastrophes, ainsi que sur des plans et dispositifs d'évaluation en la matière, qui visent à exploiter pleinement leur potentiel en ce qui concerne la prévention des catastrophes, la préparation à celles-ci et le relèvement à leur issue.

8. Les lacunes en matière de données sur le genre font obstacle à l'égalité entre les genres, du fait de la méconnaissance des réalités vécues par les femmes et les filles. En mars 2024, aucun pays ne disposait de données complètes concernant les 52 indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable liés au genre. Depuis 2016, ONU-Femmes s'attelle en priorité à renforcer la production et l'utilisation de

données sur le genre, notamment pour repérer les lacunes, mieux cerner les difficultés et permettre une allocation efficace des ressources. Grâce à ces efforts, une augmentation de 30 points de pourcentage a été constatée en ce qui concerne les données permettant la surveillance des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable liés au genre. En 2024, l'Entité a soutenu la mise en place de 72 mécanismes de coordination dans 60 pays afin d'améliorer la production et l'utilisation des données relatives au genre.

9. À l'heure où les critiques se multiplient, le mandat de coordination d'ONU-Femmes est plus que jamais essentiel pour défendre les droits des femmes. En 2024, le Secrétaire général de l'ONU a lancé son Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres, une initiative phare ralliant l'ensemble du système des Nations Unies à la cause de l'accélération des progrès en matière d'égalité des genres. ONU-Femmes assure le secrétariat du Plan et est l'entité chef de file pour la moitié de ses accélérateurs. La mise en œuvre complète et fidèle de cet instrument constitue une contribution indispensable à la réalisation des dimensions de genre des objectifs de développement durable et, de manière plus générale, du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

10. Dans un monde complexe et polarisé, ONU-Femmes a joué un rôle déterminant en réunissant des États Membres, la société civile et des mouvements de femmes demandeurs de changements – notamment des groupes de défense des droits des autochtones et des personnes d'ascendance africaine, de l'environnement et des droits humains – afin de maintenir la question de l'égalité des genres au premier plan de la prise de décisions intergouvernementales. Grâce à la persévérance de l'Entité, cette thématique a amplement été prise en compte dans le Pacte pour l'avenir et ses annexes, dont le Pacte numérique mondial. Les efforts déployés pour protéger et faire progresser les droits des femmes et des filles se sont également traduits par la fourniture d'un large soutien aux États Membres en vue de la préparation de l'examen tricennal de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. D'autres réalisations notables méritent d'être soulignées, telles que les engagements pris lors de la Conférence des Parties à la Convention de Rio de 2024 sur la biodiversité, les changements climatiques et la désertification de mettre en place des programmes inclusifs, des mécanismes de financement renforcés et des économies bleues et vertes plus durables.

11. Trouver un juste équilibre entre les objectifs de satisfaire les besoins immédiats des femmes et des filles et de s'attaquer aux causes structurelles de l'inégalité entre les genres reste un défi. La concrétisation de cette deuxième ambition, qui exige de réparer les dommages causés par des siècles de discrimination, représente une tâche colossale, dans un contexte de pénurie de fonds et de tendances anti-droits. Le paysage mondial continuant d'évoluer, ONU-Femmes a mis en œuvre des mesures visant la réalisation de gains d'efficacité, d'agilité et d'efficience. En 2024, les contributions reçues par l'intermédiaire du système de notes stratégiques, modalité de financement flexible essentielle à l'accomplissement efficace du mandat de l'Entité, ont augmenté. Au total, ONU-Femmes a reçu 593 millions de dollars de contributions, ce qui témoigne d'une confiance soutenue de la part de ses partenaires.

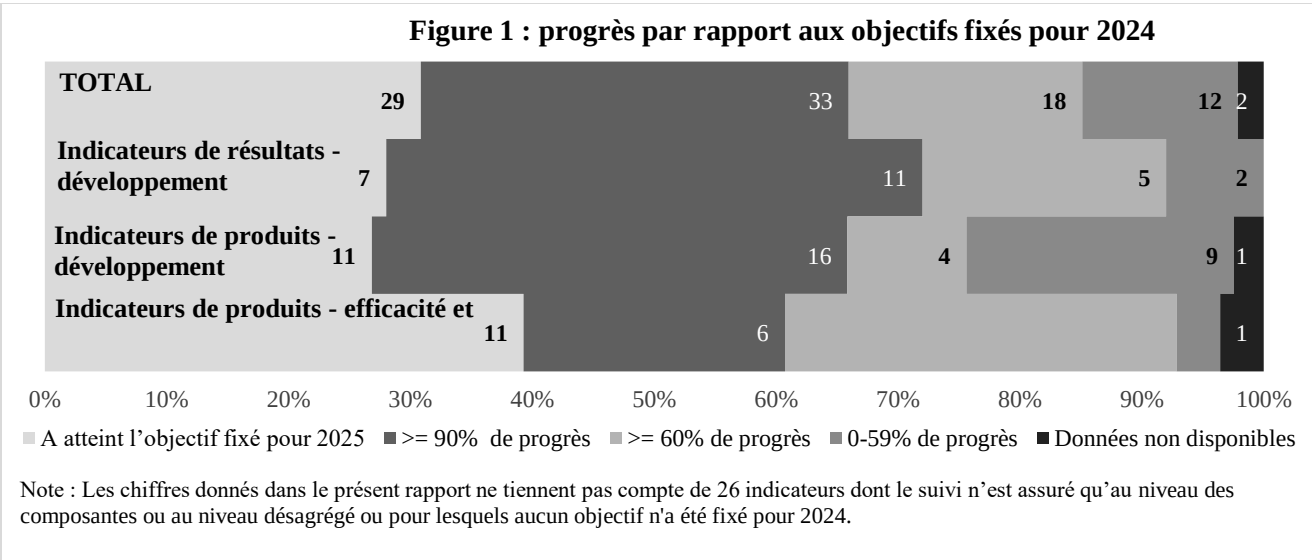
12. En 2025, dernière année de son plan stratégique, ONU-Femmes œuvrera avec une conviction inébranlable. De concert avec les États Membres, les organisations de la société civile, les entités des Nations Unies, ses partenaires privés et publics et les femmes du monde entier, elle fera progresser l'égalité des genres et les droits des femmes, thèmes revêtant un caractère essentiel pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

II. Principales réalisations globales du Plan stratégique (2022-2024)

 Dans 83 pays, où vivent 2,9 milliards de femmes et de filles, ONU-Femmes a efficacement collaboré avec des partenaires nationaux pour renforcer l'environnement juridique et politique en faveur de la protection des droits des femmes	 En tout, 325 lois ont été adoptées, révisées ou remplacées pour faire progresser et protéger les droits des femmes et des filles, conformément aux normes et standards internationaux
 Plus de 16 600 organisations, réparties dans 95 pays, ont renforcé leurs capacités à fournir des biens, des services et des ressources de qualité aux femmes dans le cadre du continuum action humanitaire-développement-paix	 Au total, 68 pays ont adopté 490 politiques, stratégies et plans multisectoriels nationaux et locaux tenant compte des questions de genre, dans lesquels sont abordés des thèmes tels que ceux de l'égalité salariale, de l'économie des services à la personne, de la violence à l'égard des femmes, de l'environnement et des changements climatiques, et des femmes et de la paix et la sécurité, et qui pourraient bénéficier à 2,7 milliards de femmes et de filles
 Plus de 219,6 millions de dollars ont été versés à des organisations de la société civile, des organisations locales dirigées par des femmes et divers réseaux œuvrant à la réalisation de l'égalité des genres, notamment dans les situations de conflit et de crise	 Plus de 10 000 processus et mécanismes – tels que des systèmes de dialogue et des coalitions – ont été mis en place dans 104 pays pour permettre aux représentantes et représentants de la société civile de participer de manière significative et sûre à l'élaboration des politiques et à la prise de décision
 Trente pays supplémentaires ont adopté des stratégies de prévention de la violence à l'égard des femmes. Ces efforts représentent une avancée vers la réalisation de la cible 5.2 des objectifs de développement durable et de l'indicateur 5.2.2 y relatif, qui porte sur la réduction de la proportion de femmes et de filles victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques	 Des communautés entières – dont 265,7 millions de femmes et de filles – ont tout à gagner du déploiement d'efforts inclusifs visant à prévenir les conflits, à construire une paix durable et à réduire les effets dévastateurs de la violence sur la vie des populations, comme le soulignent les 18 nouveaux plans d'action nationaux sur les femmes et la paix et la sécurité adoptés depuis 2021
 Une augmentation de 90 % du nombre d'équipes de pays des Nations Unies ayant fait rapport sur le Plan d'action déployé à l'échelle du système des Nations Unies pour renforcer l'application du principe de responsabilité dans le système des Nations Unies eu égard aux femmes et aux filles a été constatée	 En tout, 5 991 entreprises privées supplémentaires (soit une augmentation de 137 % depuis 2021) se sont engagées à promouvoir des pratiques commerciales qui favorisent l'autonomisation des femmes, dans le cadre des Principes d'autonomisation des femmes

III. Performance par domaine d'action

13. En 2024, ONU-Femmes a aidé 109 pays et territoires à faire progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Elle a obtenu de bons résultats (atteignant au moins 90 % des objectifs fixés pour 2024) concernant 69 % des indicateurs relatifs aux produits liés au développement pour lesquels on dispose de données (fig. 1). Des objectifs fixés pour 2025 ont par ailleurs été atteints en avance pour 31 % des indicateurs.



A. Domaine 1 : gouvernance et participation à la vie publique



Dépenses totales : 80 millions de dollars
Nombre de pays : 71

14. En 2024, année caractérisée par l'organisation de nombreux scrutins, seules cinq femmes ont été élues dans le cadre de 31 élections présidentielles directes. En outre, la même année, le nombre de pays dirigés par des femmes chefs d'État ou de Gouvernement est tombé à 27 (contre 31 en 2023). S'agissant des autres fonctions politiques, seuls des gains marginaux ont été réalisés, les femmes occupant désormais 26,9 % des postes parlementaires, 35,5 % des postes situés dans les administrations locales ((indicateur 5.5.1 relatif aux objectifs de développement durable) et 23,3 % des postes ministériels. ONU-Femmes promeut des processus politiques inclusifs basés sur la parité afin d'encourager les femmes des générations futures à assumer des fonctions de dirigeantes. En **Jordanie**, la mise en œuvre, lors des élections générales de 2024, d'amendements constitutionnels adoptés en 2022 a abouti à la plus forte représentation de femmes jamais atteinte au Parlement.

15. En 2024, ONU-Femmes a aidé les États Membres à faire progresser les lois en faveur de l'égalité des genres, notamment par la collecte et l'analyse de données. ONU-Femmes, la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont continué de collecter des données sur les cadres juridiques favorisant l'égalité des genres (indicateur 5.1.1 relatif aux objectifs de développement durable, désormais de niveau 1). L'Entité a également soutenu l'adoption de réformes juridiques dans 24 pays, notamment grâce à la fourniture d'un

appui technique et financier par la Plateforme pour la justice de genre, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

16. La promotion d'une gouvernance tenant compte des questions de genre dans tous les secteurs, y compris celui de la santé, fait partie intégrante de l'amélioration des services offerts à toutes les femmes et à toutes les filles. Les filles âgées de 10 à 19 ans continuant de représenter l'écrasante majorité des personnes nouvellement infectées par le VIH (70 % en 2023, soit une légère baisse à peine par rapport aux 75 % enregistrés en 2022), ONU-Femmes a renforcé les programmes de lutte contre ce virus dans 45 pays, l'objectif étant de faciliter l'égalité d'accès des femmes et des filles aux services pertinents dans le cadre du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (indicateur 3.3.1 relatif aux objectifs de développement durable).

17. Des systèmes de gestion des finances publiques bien conçus et tenant compte des questions de genre sont essentiels pour mettre en œuvre les engagements pris en matière d'égalité des genres. En 2024, des données portant sur l'indicateur 5.c.1 relatif aux objectifs de développement durable collectées par ONU-Femmes, l'OCDE et le PNUD ont révélé que seuls 26 % des 121 pays et zones étudiés disposaient de systèmes permettant de surveiller l'affectation des ressources en fonction du genre, soit un résultat inchangé par rapport à 2021, lorsque le même pourcentage avait été signalé pour 105 pays.

B. Domaine 2 : autonomisation économique des femmes



Dépenses totales : 81 millions de dollars

Nombre de pays : 70

18. L'autonomisation économique des femmes est très prometteuse et suscite un intérêt et des investissements croissants. En 2024, ONU-Femmes a facilité l'accès des femmes à des emplois décents et à la protection sociale, renforcé les systèmes de soins et les procédures d'achat tenant compte des questions de genre, et promu l'égalité salariale pour un travail égal ou de valeur égale, en œuvrant aux côtés de partenaires tels que l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'OCDE, le PNUD et les organismes des Nations Unies sis à Rome.

19. L'indicateur 5.4.1 relatif aux objectifs de développement durable montre toutefois des progrès négligeables, les femmes ayant consacré 17,8 % de leur temps à des tâches de soins et des travaux domestiques non rémunérés en 2023 (18,7 % en 2013), soit toujours plus de deux fois plus que les hommes. En 2024, ONU-Femmes a aidé plus de 50 pays à faire évoluer les systèmes de soins, grâce à un financement à long terme, à la collecte de données, à des cadres normatifs et politiques, et à la révision des normes sociales discriminatoire. Au **Brésil**, le soutien de l'Entité a conduit à l'adoption d'une politique nationale sur le sujet, au titre de laquelle le partage des responsabilités en matière de soins est désormais inscrit dans la loi. En outre, une politique des Nations Unies sur la transformation des systèmes de soins a pour la toute première fois été lancée à l'échelle du système par la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, dans le cadre d'une initiative interinstitution dirigée par ONU-Femmes.

20. Le taux d'emploi informel (indicateur 8.3.1 relatif aux objectifs de développement durable) continue de stagner à environ 55 % pour les femmes et 60 % pour les hommes. ONU-Femmes a promu l'accès des femmes à un travail décent et à l'entrepreneuriat dans 40 pays, au moyen d'activités de développement des capacités, de partenariats, d'efforts de coordination et d'actions de sensibilisation.

21. L'accès à la protection sociale (indicateur 1.3.1 relatif aux objectifs de développement durable) représente encore un défi à l'échelle mondiale, l'écart entre les genres s'aggravant. Seuls 50,1 % des femmes ont accès à au moins une prestation de protection sociale (contre 54,6 % des hommes). ONU-Femmes a fait progresser les initiatives de protection sociale tenant compte des questions de genre dans 17 pays pionniers grâce à sa participation active à l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et à la codirection de son Dispositif d'appui technique, aux côtés de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'OIT, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du PNUD et du Programme alimentaire mondial (PAM).

C. Domaine 3 : élimination des violences faites aux femmes



Dépenses totales : 93 millions de dollars
Nombre de pays : 72

22. Les urgences mondiales, les conflits et les changements climatiques ont intensifié les moteurs et les facteurs de risque associés à la violence contre les femmes et les filles. La transformation numérique exacerbe la violence – en ligne et hors ligne – dont font l'objet les femmes œuvrant dans la sphère publique, telles que les défenseuses des droits humains. On assiste à une normalisation des normes sociales discriminatoires attachées aux rôles et aux identités de genre dans les secteurs législatif et politique, laquelle offre de nouvelles possibilités aux potentiels auteurs d'actes violents.

23. Dans leurs rapports sur la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing, 88 % des pays ont mentionné l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles comme une priorité pour les cinq prochaines années. En 2024, ONU-Femmes a tiré parti de cet engagement significatif pour soutenir l'instauration de cadres normatifs, dont le Protocole type ibéro-américain pour les enquêtes sur les cas de violence sexuelle, ainsi que l'adoption, la révision ou le remplacement de 31 lois sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, dans 10 pays. L'Entité a également mis en place un nouveau programme de travail visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par les technologies.

24. ONU-Femmes a convoqué des partenariats multipartites solides pour renforcer la base de données factuelles sur laquelle repose la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles et améliorer la coordination des services par l'intermédiaire de programmes à grande échelle, tels que le programme ACT (Advocacy, Coalition Building and Transformative Feminist Action to End Violence against Women and Girls), établi par l'Union européenne et ONU-Femmes (entrepris en partenariat avec le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes [fonds d'affectation spéciale des Nations Unies]), la Coalition d'action contre la violence fondée sur le genre créée dans le cadre de l'initiative Génération égalité et l'initiative Spotlight 2.0. Parmi les résultats notables obtenus en 2024, on retiendra la création d'un réseau de haut niveau sur la prise en compte des questions de genre dans les activités de police, présidé par les gouvernements du **Chili**, du **Sénégal** et des **Pays-Bas**. En Gambie, dans le cadre d'un travail de plus grande ampleur sur la sauvegarde des droits des femmes, la collaboration entretenue avec des mécanismes mondiaux et régionaux de protection des droits humains, ainsi qu'avec la société civile, des parlementaires et des chefs coutumiers, a contribué à faire respecter une loi interdisant les mutilations génitales féminines.

D. Domaine 4 : les femmes et la paix et la sécurité, action humanitaire et réduction des risques de catastrophe



Dépenses totales : 135 millions de dollars

Nombre de pays : 58

25. ONU-Femmes a continué d'œuvrer aux côtés de femmes pour garantir la paix dans divers contextes de conflits croissants et prolongés, obtenant notamment de bons résultats en **Afghanistan**, au **Mali** et au **Soudan du Sud**, ainsi que dans **l'État de Palestine** et en **Ukraine**. L'Entité a dirigé les mécanismes de coordination mondiale sur les femmes et la paix et la sécurité et fourni des conseils d'experts au Conseil de sécurité, à la Commission de consolidation de la paix, aux États membres du Comité contre le terrorisme et à des organisations régionales. Au **Soudan**, elle a aidé une coalition de bâtisseuses de la paix à élaborer un programme de paix, en partenariat avec l'Union africaine et le Réseau des femmes d'influence en Afrique. Au total, 112 pays et territoires disposent désormais de plans d'action nationaux sur les femmes et la paix et la sécurité, dont quatre plans de première génération adoptés en 2024 (au **Zimbabwe**, en **Colombie**, en **Équateur** et au **Viet Nam**) avec le soutien d'ONU-Femmes. La faible participation des femmes aux processus de paix montre toutefois qu'il est urgent de mettre en œuvre les engagements pris et de fournir les ressources financières nécessaires. En 2024, ONU-Femmes a lancé le mécanisme Women in Peace Processes Monitor (observatoire de la participation des femmes aux processus de paix), remédiant ainsi à un manque de données de longue date sur le suivi de l'engagement des femmes dans les processus de paix. Cet outil, qui a permis de mettre en évidence le déséquilibre existant, contribue à orienter les initiatives de sensibilisation.

26. En tant que membre du Comité permanent interorganisations, ONU-Femmes a codirigé l'élaboration d'une politique actualisée sur l'égalité des genres devant servir à fixer des normes mondiales en matière d'action humanitaire. La proportion de plans de réponse humanitaire contenant des informations précises et des approches ciblées pour renforcer la participation des femmes et des filles étant tombée de 79 % en 2023 à 45 % en 2024, ONU-Femmes s'attelle à renforcer la coordination, l'analyse des questions de genre et la sensibilisation au moyen de preuve pour inverser la tendance. Les efforts déployés consistent notamment à accroître la représentation d'organisations locales de femmes dans les équipes de pays pour l'action humanitaire, par exemple, en **Somalie** et au **Yémen**, ainsi qu'à créer ou renforcer des groupes consultatifs de femmes en **Afghanistan** et au **Soudan**, afin d'améliorer l'orientation stratégique des équipes de pays pour l'action humanitaire. En outre, le mécanisme de financement d'urgence d'ONU-Femmes a été activé 11 fois en 2024, des versements ayant été effectués dans plus de 10 pays, à travers différentes régions.

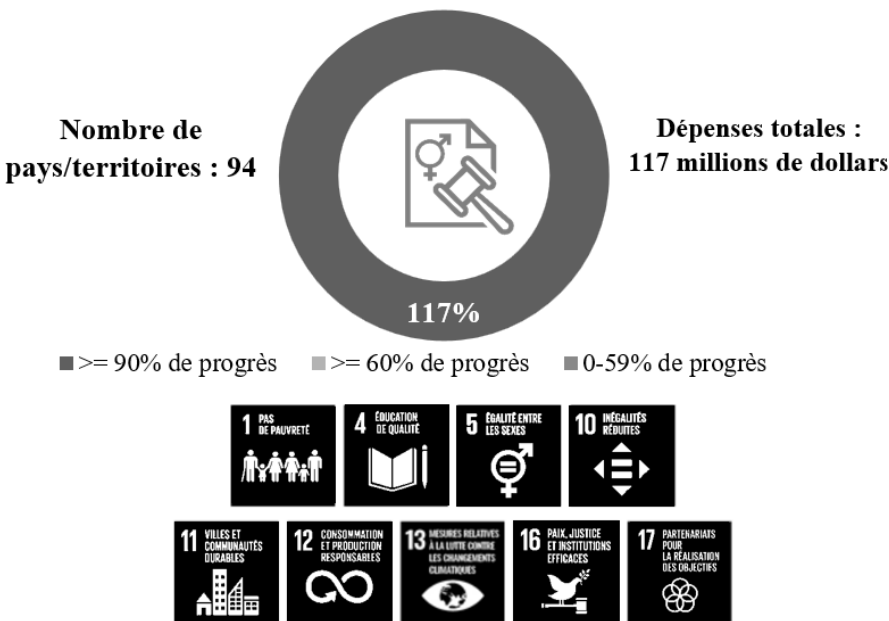
27. ONU-Femmes a continué d'investir dans des efforts visant à mettre en avant les besoins des femmes et des filles et à soutenir la pleine participation de celles-ci à tous les niveaux de prise de décisions en matière de réduction des risques de catastrophe, œuvrant pour ce faire dans 60 pays, en partenariat avec les gouvernements, avec plus de 600 organisations de femmes et avec 49 entités des Nations Unies. Le déploiement d'efforts conjoints avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe a abouti à l'adoption du Plan d'action pour l'égalité des genres visant à soutenir la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). De plus, grâce au soutien fourni par ONU-Femmes en 2024, les femmes et les filles de 30 pays peuvent compter sur des lois, politiques et stratégies relatives à la réduction des risques de catastrophes tenant compte des questions de genre, ainsi que

sur des plans et dispositifs d'évaluation en la matière, qui visent à exploiter pleinement leur potentiel en ce qui concerne la prévention, la préparation et la riposte face aux catastrophes, l'objectif étant de construire des communautés durables, sûres et prospères.

IV. Performance au regard des sept résultats systémiques

E. Résultat 1 : cadres normatifs mondiaux et lois, politiques et institutions tenant compte des questions de genre

Figure 2 : progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2024



28. En 2024, ONU-Femmes a aidé les États Membres à renforcer les normes et standards mondiaux concernant l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. La question du genre a été prise en compte dans 60 % (55 % en 2023) des résolutions adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil des droits de l'homme, soit un résultat supérieur à l'objectif fixé pour 2024. Les conclusions concertées de la soixante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, dont le thème prioritaire était notamment la prise d'engagements renforcés en faveur d'un financement tenant compte des questions de genre, reflètent 94 % des recommandations formulées par le Secrétaire général dans le rapport préparé pour la session. L'Entité a aidé 94 % des équipes de pays des Nations Unies à présenter des rapports au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

29. ONU-Femmes a contribué à la transposition, à tous les niveaux, de cadres normatifs mondiaux en lois, politiques et institutions tenant compte des questions de genre. Dans ce contexte, elle a notamment appuyé l'adoption ou la révision de 77 lois visant à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Ainsi, elle a soutenu l'adoption d'amendements constitutionnels garantissant l'égalité des genres au **Mexique**, encouragé la réalisation d'avancées positives dans le domaine de la justice transitionnelle au service des femmes au **Soudan du Sud**, contribué à faire interdire les mariages d'enfants en **Sierra Leone**, et appuyé le déploiement de mesures de protection élargies pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes en **Guyane**, au **Honduras** et au **Mali**.

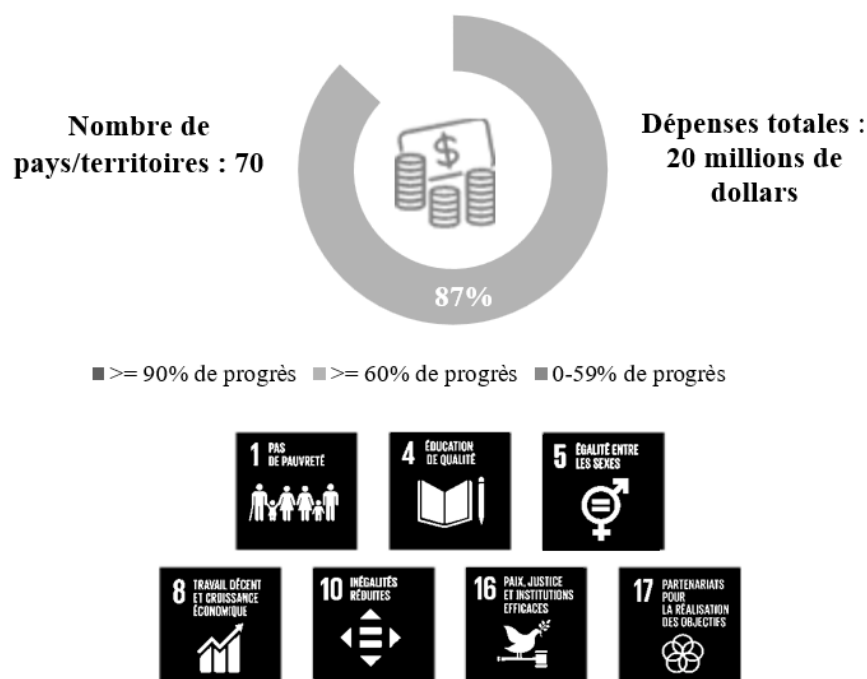
30. Grâce à ses activités de sensibilisation et à l'assistance technique fournies aux parlements et à d'autres partenaires nationaux, ONU-Femmes a contribué au déploiement de quatre nouveaux cadres juridiques et politiques favorisant une représentation équilibrée des genres lors des élections et dans les instances décisionnelles. En **République centrafricaine**, le code électoral a été modifié à des fins de parité dans les listes de candidats aux élections locales.

31. ONU-Femmes a facilité l'adoption de 175 stratégies, politiques ou plans d'action nationaux et locaux multisectoriels axés sur l'égalité des genres. Œuvrant au renforcement des institutions et à la mise en œuvre de lois et politiques, l'Entité a procédé selon une approche multipartite et collaboré avec plus de 1 000 partenaires, dont des bénéficiaires de subventions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.

32. ONU-Femmes a renforcé l'expertise en matière de genre des organes nationaux de coordination de la lutte contre le sida dans 27 pays, en améliorant leurs compétences sur le sujet et en leur fournissant des outils qui permettent la promotion de politiques, programmes et budgets de lutte contre le VIH adaptés aux questions de genre. Au **Libéria**, le Comité de lutte contre le sida a créé un bureau chargé des questions de genre pour soutenir le programme national de lutte contre le VIH.

F. Résultat 2 : financement de la promotion de l'égalité des genres

Figure 3 : progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2024



33. Malgré l'urgente nécessité d'investir dans les femmes et les filles, les pays en développement font face à un déficit de financement annuel de 420 milliards de dollars. Dans de nombreux pays, le service de la dette étouffe les investissements en faveur de l'égalité des genres. Dans les conclusions concertées de sa session de 2024, la Commission de la condition de la femme a souligné qu'il était crucial d'accroître le financement de la promotion de l'égalité des genres. En conséquence, ONU-Femmes a œuvré dans 20 pays pour augmenter la part des budgets nationaux consacrée à cette question. En **Inde**, la proportion du budget qui y a été allouée en

2024 représentait 6,8 % des dépenses totales du gouvernement, soit environ 3,8 milliards de dollars, un montant encore jamais atteint dans l'histoire de la budgétisation tenant compte des questions de genre dans le pays. En **République-Unie de Tanzanie**, le renforcement des capacités de 28 ministères, départements et autres entités a permis aux autorités locales d'inclure dans les plans budgétaires pour 2024-2025 des allocations spécifiques destinées à appuyer des initiatives bénéficiant directement aux femmes.

34. ONU-Femmes s'est associée à des partenaires gouvernementaux pour conduire neuf évaluations portant sur le financement de l'action menée en faveur de l'égalité des genres afin d'évaluer le coût du fossé entre les genres dans les budgets de cinq pays, à savoir l'**Albanie**, l'**Éthiopie**, l'**Inde**, la **République-Unie de Tanzanie** et le **Maroc**. Dans ce dernier, une collaboration avec des ministères sectoriels clés a conduit à l'intégration de principes de budgétisation tenant compte des questions de genre dans le projet de loi de finances pour 2025.

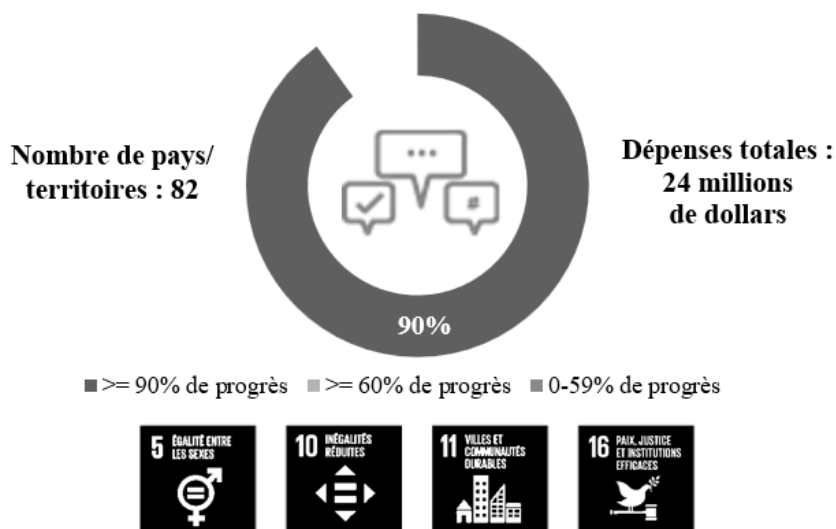
35. ONU-Femmes a continué de renforcer les capacités de ses partenaires nationaux à appliquer des outils de budgétisation tenant compte des questions de genre, dans le cadre d'actions ayant bénéficié à 548 institutions étatiques et non étatiques en 2024. En **Albanie**, des organisations de la société civile ont élaboré des rapports de surveillance budgétaire au sujet de cinq administrations locales. Trente-cinq partenaires nationaux ont acquis les capacités nécessaires pour faire entendre la voix des femmes en ce qui concerne le cycle budgétaire, ce qui a permis de renforcer les services offerts à plus de 29 000 femmes ayant survécu à des actes de violence, d'apporter une aide économique à 8 090 ménages dirigés par des femmes et d'améliorer les services de santé de la mère et de l'enfant, au bénéfice de plus de 51 500 mères et enfants. En **Colombie**, le nombre de marqueurs de projets publics reposant sur l'outil de suivi budgétaire de l'égalité des genres a augmenté de façon impressionnante (40,94 %), grâce à la collaboration d'ONU-Femmes avec 19 administrations locales et départementales.

36. Au niveau mondial, ONU-Femmes a contribué en 2024 à l'introduction de 306 instruments de financement assortis d'objectifs en matière de genre. Avec le soutien de l'Entité, l'**Islande** a émis un emprunt obligataire de 50 millions d'euros dédié à l'égalité des genres, une première mondiale, créant ainsi un précédent universel en matière d'utilisation des marchés de capitaux pour améliorer la protection des femmes à faible revenu et les services dont celles-ci bénéficient. ONU-Femmes a contribué à mettre en place 27 outils de financement du secteur privé tenant compte des questions de genre dans 11 pays, l'objectif étant de garantir que celles-ci soient prises en considération dans les portefeuilles, produits et services, ainsi que de soutenir l'utilisation de mécanismes de financement mixte bénéficiant aux petites et moyennes entreprises détenues par des femmes.

37. En 2024, malgré un climat financier difficile et une diminution des contributions des donateurs, le Fonds pour la consolidation de la paix est parvenu, en appliquant le marqueur d'égalité des genres avec le soutien d'ONU-Femmes, à allouer 43 % de ses ressources à la promotion de l'égalité des genres. Bien qu'en baisse par rapport à 2023, où il s'élevait à 47,35 %, ce résultat demeure supérieur à l'objectif fixé, à savoir l'utilisation de 30 % des ressources.

G. Résultat 3 : renforcement des normes sociales positives, notamment par la mobilisation des hommes et des garçons

Figure 4 : progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2024



38. Les normes sociales discriminatoires représentent encore et toujours un obstacle considérable à l'égalité des genres. En 2024, ONU-Femmes a réalisé des progrès significatifs s'agissant de faire avancer les connaissances mondiales sur l'évolution des normes sociales, notamment grâce au développement d'un cadre de lutte contre les normes sociales discriminatoires en matière d'égalité des genres dans divers contextes. Reposant sur une approche intersectionnelle et féministe selon laquelle l'accent est mis sur le rôle joué par les institutions sociales – État, marché, famille et communauté – dans le maintien des normes sociales, cet instrument renforcera la portée des travaux d'ONU-Femmes et guidera l'établissement du prochain plan stratégique.

39. Dans 23 pays, ONU-Femmes a mis en œuvre 3 stratégies visant à faire évoluer les normes sociales discriminatoires, à l'appui de 101 programmes entrepris au niveaux communautaire et organisationnel.

40. Tout d'abord, l'Entité a facilité le dialogue et la réflexion dans les communautés et les organisations afin d'encourager la remise en question des normes discriminatoires et des rhétoriques les justifiant. En **Égypte**, en **Jordanie** et au **Maroc**, il a été demandé à des communautés et des organisations des secteurs privé et public de s'interroger sur les normes discriminatoires relatives à l'emploi rémunéré des femmes et à la participation des hommes aux tâches domestiques non rémunérées.

41. Deuxièmement, ONU-Femmes a soutenu les efforts de sensibilisation à la lutte contre les normes discriminatoires, grâce au renforcement de mouvements et groupes de défense des droits des femmes et au ralliement de nombreuses parties demandeuses de changement. Dans le **Pacifique**, elle a soutenu des coalitions de 13 entités sportives nationales et internationales visant l'élimination des normes discriminatoires. Par la suite, la fédération de rugby du **Samoa** a adopté une « politique de non-violence » interdisant toute forme de discrimination fondée sur le genre de la part du personnel, de la direction, des entraîneuses et entraîneurs et des arbitres.

42. Troisièmement, l'Entité a mis en place les conditions matérielles nécessaires pour faire évoluer les normes discriminatoires en facilitant les réformes juridiques et

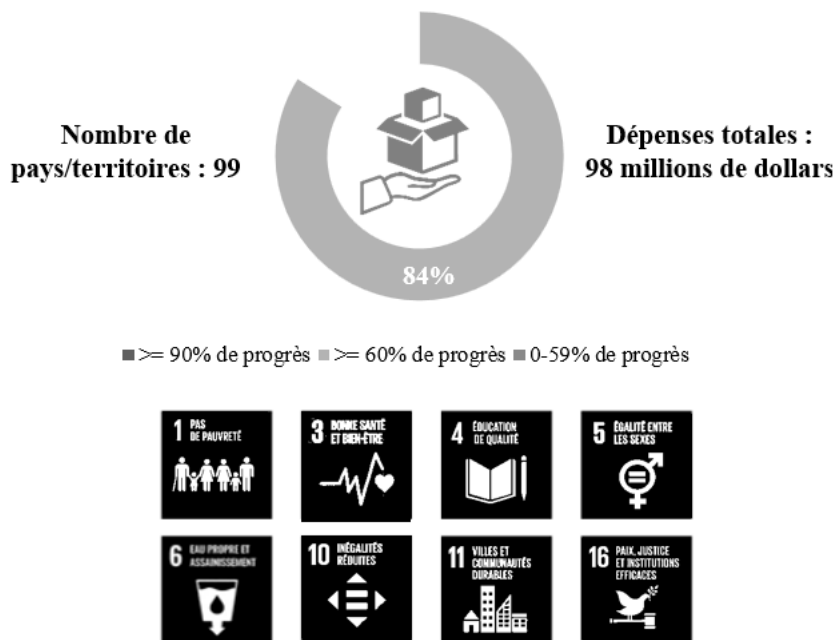
organisationnelles. Ces efforts ont conduit 22 pays à élaborer des stratégies nationales et infranationales complètes de lutte contre la violence à l'égard des femmes reposant sur l'éradication des normes discriminatoires à l'origine de violence. En **République-Unie de Tanzanie**, ONU-Femmes s'est jointe à d'autres entités des Nations Unies pour soutenir la promulgation d'une stratégie nationale de cuisson propre, dans laquelle est reconnu le rôle revenant à l'État en matière de réduction du travail domestique non rémunéré et qui remet en question le fait que ces activités soient la responsabilité exclusive des femmes. L'Entité a continué d'encourager les cultures d'entreprise favorables à l'égalité des genres dans un certain nombre de pays. En **Géorgie**, six organismes publics ont mis en place des politiques et des mécanismes de prévention et de gestion du harcèlement sexuel. En **Chine**, ONU-Femmes a renforcé les capacités de 10 partenaires nationaux, provinciaux et locaux dans divers secteurs – notamment le textile, l'habillement et l'électronique – afin de lutter contre les normes discriminatoires sur le lieu de travail.

Collaboration avec le secteur privé

En 2024, ONU-Femmes a considérablement renforcé sa collaboration avec les gouvernements et le secteur privé pour promouvoir des environnements de travail favorables aux femmes. Ainsi, elle a œuvré de concert avec 11 gouvernements de cinq régions pour accroître la prise en compte des questions de genre dans les lois, politiques et réglementations et garantir la responsabilisation du secteur privé, notamment dans le cadre des Principes d'autonomisation des femmes. Grâce à la conclusion de partenariats stratégiques avec le secteur privé, les entreprises ont été en mesure d'investir de manière substantielle dans l'égalité des genres, ce qui a entraîné des retombées positives sur les communautés. Au **Nigéria**, ONU-Femmes a mis en place un fonds de 25 millions de dollars pour lutter contre la violence de genre, avec le soutien massif de sociétés privées et d'institutions financières internationales. En **Europe** et en **Asie centrale**, l'appui fourni par le secteur privé à l'initiative Women's Entrepreneurship Expo a élargi l'accès de plus de 5 000 entrepreneuses de 20 pays au marché, au financement et à divers réseaux. Enfin, dans le cadre de la Unstereotype Alliance, ONU-Femmes a conclu un partenariat unique en son genre avec le secteur de la publicité, visant la promotion de normes sociales progressistes par 240 organisations grâce à des dépenses publicitaires mondiales s'élevant à 100,17 milliards de dollars. Les travaux de recherche effectués par l'Alliance sur le lien entre inclusion et revenus ont démontré de manière irréfutable que la publicité inclusive stimulait les ventes et attiré l'attention des médias.

H. Résultat 4 : accès équitable des femmes aux services, aux biens et aux ressources

Figure 5 : progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2024



43. ONU-Femmes a renforcé ses investissements dans l'accès équitable des femmes aux services, aux biens et aux ressources essentiels pour garantir leurs moyens de subsistance et leur bien-être, mais les progrès ont été mitigés. Les inégalités de genre en matière de droits fonciers vont de pair avec l'accès disparate des femmes aux ressources, les hommes comptant pour au moins deux fois plus des propriétaires fonciers dans les pays pour lesquels des données sont disponibles. Avec le soutien d'ONU-Femmes et d'autres partenaires, la **République-Unie de Tanzanie** a consacré des fonds à la planification des terres dans les villages, afin de garantir la propriété foncière des femmes ; 611 certificats de droits coutumiers d'occupation des terres ont été délivrés dans un seul district.

44. Dans 30 pays, ONU-Femmes a aidé des organisations et des coopératives d'agricultrices à faire face aux changements climatiques. Au **Liban**, des déplacées utilisant des pratiques agroécologiques résistantes aux effets du climat ont produit des aliments destinés à approvisionner des abris collectifs.

45. Dépassant l'objectif fixé pour 2024, ONU-Femmes a fait progresser dans 34 pays l'égalité en matière d'accès et de recours aux services, biens et ressources – y compris les prestations de protection sociale. Au **Viet Nam**, où l'emploi informel représente 68,5 % de l'emploi total, l'Entité a aidé le Gouvernement à combler les écarts entre les genres en étendant la couverture de l'assurance sociale, en particulier pour les femmes qui présentent des vulnérabilités disproportionnées, du fait notamment de salaires inférieurs et des responsabilités domestiques leur incombant. Au **Guatemala**, elle a apporté un soutien essentiel à la conception et à l'application d'une feuille de route pour un système de soins intégré.

46. En 2024, 30 pays ont déclaré avoir constaté une augmentation du nombre de femmes victimes de violences ou d'actes de discrimination ayant eu accès à des services. Les **Îles Salomon** ont enregistré une croissance annuelle de 59,4 % en ce

qui concerne les services axés sur les personnes survivantes spécialement destinés aux femmes et aux jeunes filles.

47. ONU-Femmes a collaboré avec 29 pays à l'élaboration de lignes directrices, protocoles et directives générales visant à renforcer les services essentiels offerts aux survivantes de la violence, notamment dans 88 municipalités de **Bolivie**. De nouvelles initiatives multipartites destinées à prévenir et à combattre la violence sexuelle ont par ailleurs été lancées dans 25 pays, toutes axées sur le harcèlement sexuel. En **Inde**, ONU-Femmes s'est associée aux autorités de l'État du Tamil Nadu pour mettre sur pied la première coalition de l'industrie textile chargée de lutter contre le harcèlement sexuel et les autres formes de violence à l'égard des femmes dans les chaînes d'approvisionnement textile.

48. Plus de 2 700 institutions, dans 52 pays, ont vu renforcées leurs capacités à fournir des biens, des services et des ressources aux femmes, notamment en Argentine, où un programme infranational dirigé par ONU-Femmes a permis d'améliorer les compétences numériques et financières de 2 504 entrepreneuses vivant en milieu rural et entrepreneuses autochtones, lesquelles représentent une part considérable des moteurs d'économie locale dans les zones reculées. En Côte d'Ivoire, 33 institutions disposent désormais de capacités accrues à mettre en place des chaînes d'approvisionnement et des méthodes de passation de marchés propices à renforcer l'autonomie des entrepreneuses.

49. Les efforts déployés par ONU-Femmes sur le plan humanitaire ont permis d'améliorer l'accès à des services vitaux dans 24 pays. En **Afghanistan**, au **Liban**, au **Nigéria** et en **Ukraine**, ONU-Femmes a contribué à ce que 131 813 femmes aient accès à des services de protection contre la violence de genre, à un soutien d'urgence s'agissant de leurs moyens de subsistance, à une assistance pécuniaire polyvalente et à des produits alimentaires et non alimentaires d'urgence.

50. Dans 46 pays, ONU-Femmes a aidé diverses personnes, principalement des femmes, à accéder à une aide juridique, un soutien psychosocial et d'autres services tenant compte des questions de genre, dont plus de 17 000 femmes ayant survécu à des actes de violence dans l'**État de Palestine**.

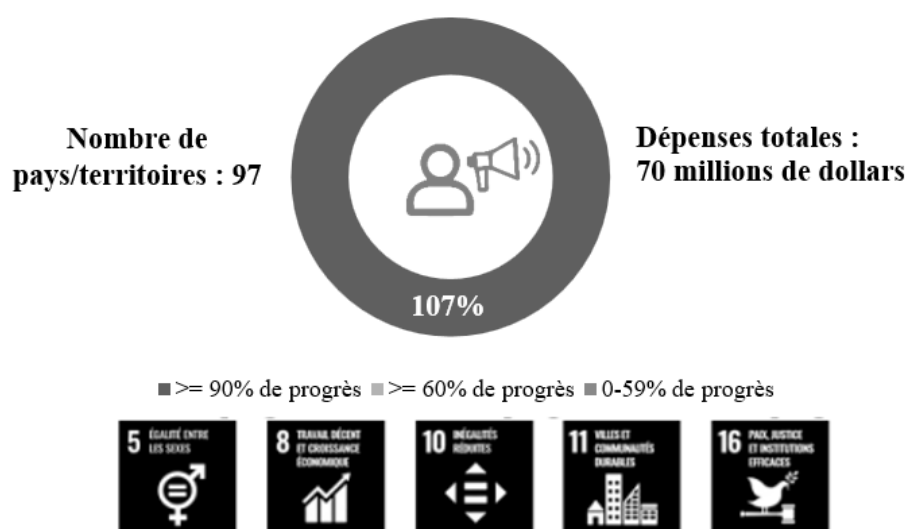
Inclusion du handicap

En 2024, ONU-Femmes, en collaboration avec des entités des Nations Unies, des organisations de personnes handicapées et des organisations et réseaux de femmes handicapées, s'est attaquée à la stigmatisation, à la discrimination et à la violence envers les femmes et les filles handicapées. En coopération avec le Fonds mondial pour les personnes handicapées, ONU-Femmes et le PNUD ont mis au point un nouvel outil destiné à recueillir des données sur le vécu des femmes et des filles handicapées, le « Women with Disabilities Stigma Inventory », ainsi que des ressources connexes. Une mise à l'essai de l'outil en **Moldavie**, au **Pakistan**, au **Samoa** et dans l'**État de Palestine** a débouché sur la publication d'une note d'orientation contenant des recommandations concrètes et fondées sur des données probantes. La méthodologie proposée et les recommandations formulées reposent sur des données provenant d'évaluations nationales et interrégionales de la stigmatisation et de la non-discrimination. Des femmes et des filles handicapées ont participé à des programmes de lutte contre la violence à l'égard des femmes tenant compte de la question du handicap et en ont bénéficié, dans le cadre de 62 projets soutenus par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Afin de faire le lien entre l'inclusion des personnes handicapées et les objectifs de développement durable et le principe fondamental consistant

à ne laisser personne de côté, ONU-Femmes a rejoint l'initiative de développement de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques pour concevoir un cadre d'audit permettant de lutter contre les inégalités. ONU-Femmes et l'Organisation mondiale de la Santé ont soutenu le renforcement des méthodologies et la mesure des données sur la violence à l'égard des femmes handicapées, notamment en développant les capacités des pays

I. Résultat 5 : moyens d'expression et d'action et leadership des femmes

Figure 6 : progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2024



51. Face à la montée en puissance du rejet des droits des femmes et au rétrécissement de l'espace civique, le travail mené par ONU-Femmes au titre du résultat ici étudié est plus important que jamais. En 2024, l'Entité a continué de tirer la sonnette d'alarme au sujet des taux élevés de violence visant des défenseuses des droits humains, des femmes journalistes, des bâtisseuses de la paix et des femmes actives sur la scène politique, ainsi qu'en ce qui concerne la recrudescence des actes d'intimidation et de représailles en cas de coopération avec l'ONU. Dans un contexte de réduction des financements, elle est restée un partenaire clef de la société civile et des organisations de femmes dans toutes les régions, auxquelles elle a fourni 110 millions de dollars par l'intermédiaire de mécanismes d'octroi de subventions et de partenariats relatifs aux programmes.

52. ONU-Femmes a fait progresser le leadership et le pouvoir d'action des femmes, notamment grâce à la fourniture d'une assistance technique ayant permis à 3 572 organisations de la société civile et de défense des droits des femmes réparties dans 47 pays d'influencer les lois et les politiques, l'action humanitaire et la consolidation de la paix, ainsi qu'en appuyant plus de 190 processus décisionnels. Quelque 3 000 femmes souhaitant se lancer dans la politique ou déjà titulaires d'un mandat ont amélioré leurs compétences en matière de leadership politique, notamment en **Bosnie-Herzégovine** et en **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, à l'approche des élections locales.

53. Étant donné que 44 % des femmes âgées de 15 à 49 ans ne jouissent toujours pas du droit de décider pleinement de leur propre corps, il est essentiel non seulement

d'empêcher un recul en arrière, mais également d'assurer la réalisation de nouveaux progrès. ONU-Femmes défend la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes des femmes en tant qu'élément essentiel de leur pouvoir de décision. En 2024, l'Entité a œuvré dans 36 pays au renforcement des capacités de 35 000 femmes infectées ou affectées par le VIH en vue de leur participation à la prise de décision en matière de lutte contre le virus. Dans le cadre du programme ACT, entrepris en partenariat avec l'Union européenne, ONU-Femmes a renforcé les capacités des jeunes femmes de 21 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale à se mobiliser pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.

54. En partenariat avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, ainsi qu'avec des États Membres, des organisations régionales et des organisations de femmes, ONU-Femmes a continué de plaider en faveur d'une participation significative des femmes aux processus de paix à tous les niveaux. En **République arabe syrienne**, l'Entité a collaboré avec le Bureau de l'envoyé spécial pour aider le Comité consultatif des femmes à promouvoir la participation des femmes aux processus politiques. Elle s'est en outre attelée, dans 32 pays, à renforcer les capacités des organisations locales de femmes à s'engager de manière significative dans les processus de planification et de réponse humanitaires, ce qui a notamment conduit, dans 7 pays, à ce que des membres de ces groupes intègrent les équipes de pays pour l'action humanitaire.

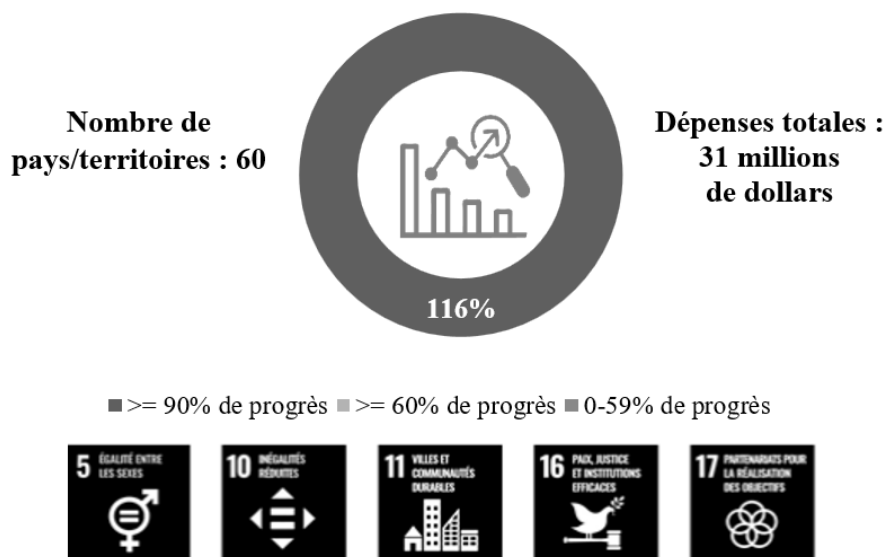
55. Grâce à ONU-Femmes, il a été possible pour des organisations de femmes de participer à des forums normatifs mondiaux, tels que des sessions de la Commission de la condition de la femme, le Sommet de l'avenir et des débats thématiques et nationaux du Conseil de sécurité et de la Commission de consolidation de la paix. Plus de 5 000 membres de la société civile ont assisté à la soixante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré. ONU-Femmes a par ailleurs soutenu l'organisation de consultations avec la société civile dans cinq régions afin de contribuer aux examens régionaux de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing à l'approche de leur trentième anniversaire, en veillant à ce que les textes issus de ces examens reflètent les priorités des femmes et des filles du monde entier

Fourniture d'un appui aux organisations de la société civile locales dirigées par des femmes

Malgré les engagements pris au niveau mondial, le versement direct de fonds à la société civile a diminué. ONU-Femmes a réaffirmé sa détermination à soutenir les organisations locales dirigées par des femmes grâce à un financement flexible, par l'intermédiaire du Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire et du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Ensemble, ces fonds ont ainsi été utilisés pour transférer plus de 48,2 millions de dollars à 323 organisations et 344 défenseuses des droits humains en 2024. Les subventions institutionnelles et à long terme octroyées ont permis d'accroître la résilience des parties concernées tout en renforçant leurs capacités. Pour plus de 40 % des partenaires, l'octroi de fonds de la part de l'ONU était une première ; pour les 59 % restants, ces versements constituaient des ressources supplémentaires à l'appui de la lutte contre les crises, de la paix et de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.

J. Résultat 6 : production, analyse et utilisation de statistiques genrées, de données ventilées par sexe et de connaissances

Figure 7 : progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2024



56. Les données permettant la surveillance des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable liés au genre ont augmenté de 30 points de pourcentage depuis 2016, atteignant désormais 56 %. ONU-Femmes a continué de contribuer à cet excellent résultat en 2024, de par l'action menée dans 22 pays en matière de lois, politiques et programmes. Avec son appui, le **Gouvernement colombien** a entrepris un vaste effort d'inventaire des propriétés à travers le pays tout entier, lequel contribue à faire avancer les objectifs de l'accord de paix, s'agissant notamment de relever le pourcentage de femmes détentrices de titres fonciers. En **Géorgie**, la réalisation d'une enquête sur la violence à l'égard des femmes, avec le soutien de l'Entité, a permis une sensibilisation accrue et conduit diverses parties, notamment dans le secteur privé, à effectuer des dons d'abris. Aux **Tonga**, une enquête a pour la première fois été menée sur le thème du genre et de l'environnement, laquelle a permis de mieux rendre compte de la mise en œuvre de la politique de gestion des risques de catastrophes.

57. D'importantes lacunes subsistent toutefois, le manque de financement constituant un défi particulier. Bien que les pays dépendent de fonds extérieurs pour plus de 50 % de leurs activités en matière de données sur le genre, près de la moitié des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE allouent à celles-ci des pourcentages négligeables de l'aide publique au développement. Néanmoins, en 2024, des statistiques genrées ont été intégrées dans 24 plans nationaux et 61 mécanismes de coordination ont été mis en place pour en améliorer la production et l'utilisation. ONU-Femmes a par ailleurs soutenu 80 initiatives portant sur ce type de statistiques, dont 26 enquêtes sur la violence à l'égard des femmes, l'emploi du temps et le genre et l'environnement.

58. En **Afghanistan**, au **Liban** et dans l'**État de Palestine**, ONU-Femmes a co-dirigé des opérations visant le renforcement de huit mécanismes de coordination interinstitutions, s'appuyant pour ce faire sur des analyses des questions de genre fondées sur des données, ainsi que sur des supports de connaissance, afin de promouvoir l'intégration des questions de genre dans la planification des interventions humanitaires et la prise de décision.

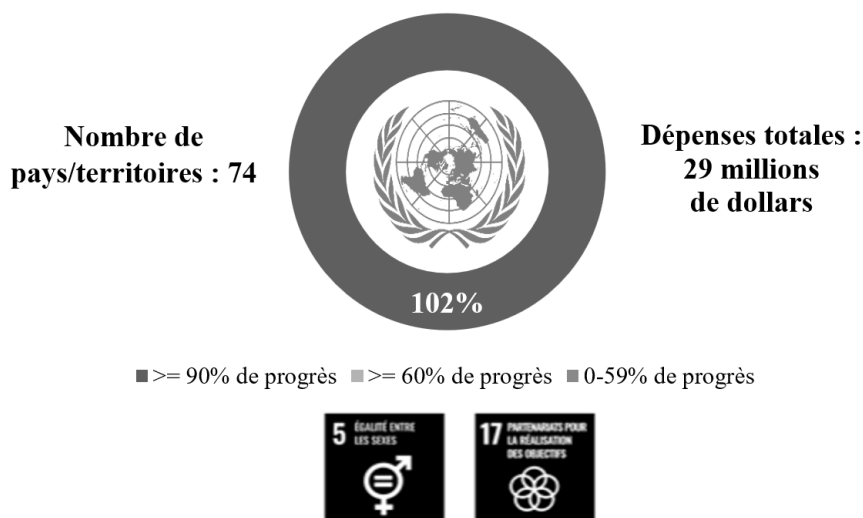
59. ONU-Femmes a dirigé diverses activités de recherche et de production de données de pointe sur le genre et établi des rapports mondiaux ayant joué un rôle fondamental en matière d'élaboration de politiques, de sensibilisation et de responsabilisation dans le monde entier. Dans son rapport intitulé « Gender Data Outlook 2024 », coproduit avec l'OCDE, elle a évalué les capacités de 83 pays en matière de données sur le genre. Ces efforts ont permis de définir des priorités quant au développement des capacités dans le domaine, conduisant notamment au lancement d'initiatives destinées à renforcer les systèmes statistiques et à améliorer la collecte de données en **Éthiopie** et au **Nigéria**.

60. En 2024, l'Entité a publié son rapport intitulé « Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable : gros plan sur l'égalité des sexes », en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. Paraissant sur une base annuelle, ce document demeure une ressource essentielle pour les défenseuses et défenseurs de l'égalité des genres, qui l'utilisent pour veiller au suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs. ONU-Femmes a également encouragé la reddition de comptes en matière de financement concret de l'égalité des genres au moyen du rapport de Génération égalité sur la redevabilité pour 2024. Il est notamment ressorti que Génération Égalité favorisait l'obtention de résultats opérationnels et normatifs grâce à plus de 12 000 politiques, programmes et initiatives de sensibilisation nouveaux ou renforcés.

61. Lancée en 2024 en collaboration avec des organismes des Nations Unies et des donateurs bilatéraux, l'Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement contient de nouvelles données et analyses révolutionnaires sur les politiques de protection sociale ciblant les femmes et les filles. Ce document a servi de base à trois bureaux régionaux et multipays d'ONU-Femmes pour l'organisation de dialogues politiques avec des gouvernements

K. Résultat 7 : coordination du système des Nations Unies en faveur de l'égalité des genres

Figure 8 : progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2024



62. Le lancement, en 2024, du Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies témoigne de l'engagement accru de l'Organisation à faire progresser l'égalité des genres et les droits des femmes. Sur fond de progrès inégaux dans la réalisation des objectifs de développement durable

liés à l'égalité des genres, L'ONU doit, pour faire avancer la cause des femmes et des filles, déployer un pouvoir mobilisateur fort et durable. Du fait de son triple mandat spécifique, ONU-Femmes a un rôle essentiel à jouer en la matière, tant au niveau institutionnel qu'au niveau des programmes.

63. Au niveau institutionnel, la mise en œuvre des résolutions du Conseil économique et social sur la prise en compte des questions de genre et l'examen quadriennal complet de 2024 des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies progresse. En 2024, 75 entités ont déployé la version 2.0 du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (UN-SWAP 2.0), la version 3.0 (UN-SWAP 3.0) ayant quant à elle été appliquée par 17 entités. Il est ressorti des évaluations que, dans 80 % des cas, les exigences fixées avaient été satisfaites ou dépassées, soit un résultat supérieur à l'objectif posé pour 2024. Toutefois, des problèmes demeurent dans l'ensemble du système des Nations Unies. Ainsi, seuls 43 % des entités sont parvenues à instaurer la parité des genres au sein de leur personnel recruté sur le plan international, tandis que les objectifs financiers en matière d'égalité des genres n'ont été atteints que par 36 % d'elles.

64. S'appuyant sur les réalisations antérieures d'ONU-Femmes pour ce qui est de l'institutionnalisation du marqueur d'égalité des genres, 77 % des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires et 77 % des programmes conjoints ont appliqué ledit marqueur. Des efforts supplémentaires sont nécessaires en matière d'institutionnalisation et de respect des règles dans l'ensemble du système des Nations Unies.

65. Au niveau national, l'importance donnée à la question de l'égalité des genres par les équipes de pays des Nations Unies n'a cessé de croître. En 2024, 116 d'entre elles, contre 97 en 2023, ont ainsi fait remonter des informations au moyen de la feuille de résultats relative au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (UNCT-SWAP). Parmi les équipes de pays des Nations Unies disposant d'un nouveau plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (plan-cadre de coopération), 44 % ont donné la priorité à l'égalité des genres en l'intégrant à leurs programmes ou en en faisant un objectif à part entière. Dans de nombreux cas, cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une double approche, comme en **Namibie**, au **Paraguay**, au **Rwanda** et en **Sierra Leone**.

66. ONU-Femmes a continué de diriger d'importants mécanismes de coordination mondiale sur les femmes et la paix et la sécurité. En 2024, le Conseil de sécurité a tenu un nombre record de réunions consacrées à ce sujet, à la fois thématiques et par pays. En outre, le pourcentage de décisions intégrant des éléments de langage sur la question a augmenté, malgré une année très difficile, et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes a fait des exposés devant le Conseil de sécurité à 15 reprises en trois ans.

67. Tirant parti de son statut de membre du Comité permanent interorganisations et remplissant une fonction accrue de coordination au sein de groupes de travail sur l'égalité des genres dans l'action humanitaire, ONU-Femmes a joué un rôle déterminant en veillant à ce que 100 % des plans de réponse humanitaire publiés contiennent des dispositions relatives à l'atténuation de la violence de genre et à la lutte contre celle-ci.

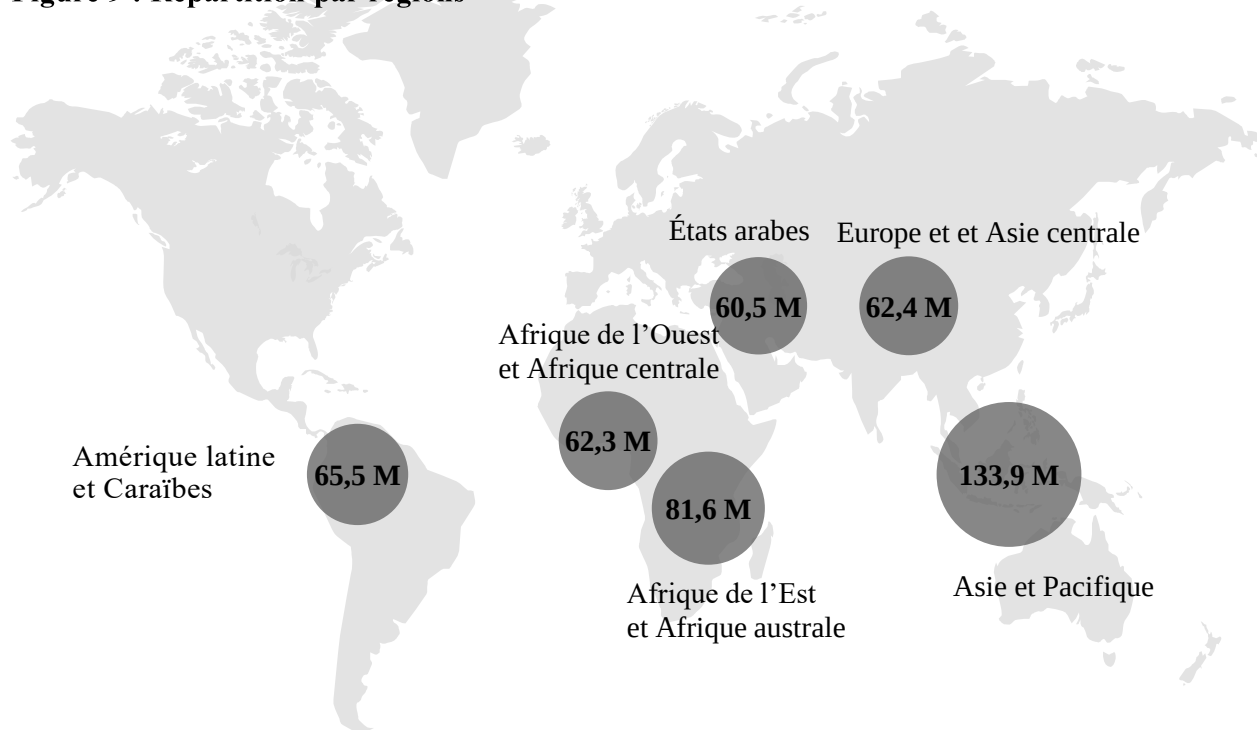
68. Le rôle de premier plan joué par ONU-Femmes dans la promotion de la participation des femmes à la vie politique s'est traduit par la coordination d'initiatives conjointes des équipes de pays des Nations Unies sur les processus électoraux, notamment en **République centrafricaine**, en **Iraq** et au **Mexique**.

Coordination du système des Nations Unies et Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies

En 2024, le Secrétaire général a lancé le Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies, en vue d'encourager les entités à déployer des efforts à l'échelle du système aux fins de l'égalité des genres et à rendre compte des progrès accomplis. La création d'un secrétariat chargé de piloter le plan d'action au sein du bureau de la Directrice exécutive d'ONU-Femmes témoigne du rôle de coordination joué par l'Entité en matière d'égalité des genres, ainsi que de son pouvoir mobilisateur aux niveaux national, régional et mondial. Les principaux dispositifs d'application du principe de responsabilité, tels que UN-SWAP 3.0 et UNCT-SWAP, ainsi que l'expertise technique unique d'ONU-Femmes en matière de promotion de plan-cadres de coopération tenant compte des questions de genre, les profils de pays en matière d'égalité des genres et la stratégie « push forward », sont autant d'éléments essentiels à la mise en œuvre du plan d'action, aux fins de laquelle six groupes de travail ont été établis. Ces stratégies devraient permettre à l'ONU de réaliser des avancées significatives et opportunes en ce qui concerne l'égalité des genres et les droits des femmes.

L. Dépenses afférentes aux programmes et types de contributions

69. En 2024, les dépenses totales se sont élevées à 622,8 millions de dollars, contre 551,3 millions de dollars en 2023. En ce qui concerne leur répartition géographique, les dépenses les plus élevées ont été enregistrées dans la région de l'Asie et du Pacifique (133,9 millions de dollars), suivie de celle de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (81,6 millions de dollars) (fig. 9).

Figure 9 : Répartition par régions

70. Du point de vue des résultats systémiques, c'est celui qui avait trait aux cadres normatifs mondiaux et lois, politiques et institutions tenant compte des questions de genre qui a fait l'objet des dépenses les plus élevées (117 millions de dollars), suivi par celui portant sur l'accès équitable des femmes aux services, aux biens et aux ressources (98 millions de dollars).

71. En ce qui concerne le type de services fournis, des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique ont continué d'être menées dans la plupart des pays, de même que des activités de sensibilisation, de communication et de mobilisation sociale (82 pays et 76 pays, respectivement).

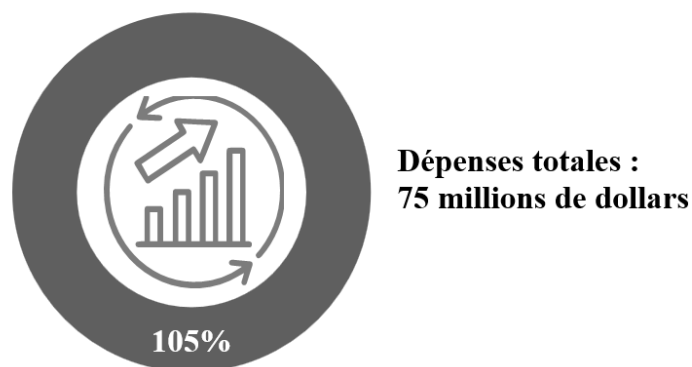
V. Renforcement de la performance institutionnelle

72. Afin de maintenir l'efficacité de son action pour les femmes et les filles en 2024, ONU-Femmes a continué d'axer largement ses activités sur le renforcement de la performance et de l'efficacité institutionnelles, déployant pour ce faire 622,8 millions de dollars, contre des contributions reçues de 593 millions de dollars.

73. En ce qui concerne les indicateurs relatifs à l'examen quadriennal complet, ONU-Femmes s'est montrée à la hauteur, obtenant de bons résultats pour 85 % d'entre eux.

M. Produit 1 : garantir une organisation responsable grâce à une performance axée sur des principes

Figure 10 : progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2024



■ $\geq 90\%$ de progrès ■ $\geq 60\%$ de progrès ■ 0-59% de progrès

74. L'obtention de résultats significatifs et probants demeure une priorité absolue pour ONU-Femmes, cette dernière étant parvenue, en 2024, à se conformer à des normes élevées de reddition de compte et à gérer ses ressources compte tenu de ses ambitions.

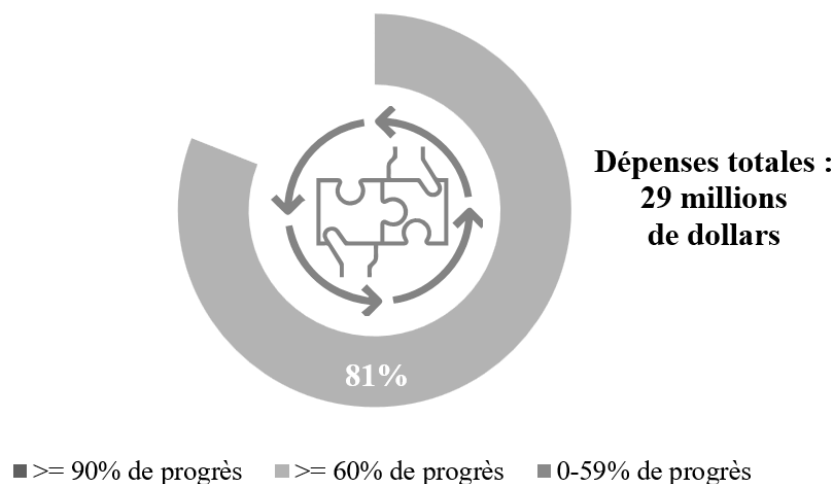
75. En 2024, l'Entité a pour la douzième fois obtenu des auditeurs une opinion sans réserve, preuve de l'efficacité de sa gouvernance interne et de sa gestion financière. Elle a par ailleurs atteint un taux de mise en œuvre record (92 %) des recommandations issues d'audits externes, aucune recommandation de longue date ne restant en suspens. En ce qui concerne les audits internes, le taux de recommandations en suspens depuis longtemps s'élevait à 3 % à la fin de 2024, ce qui témoigne d'une gestion proactive. ONU-Femmes a contribué à l'efficacité du système des Nations Unies en dirigeant des efforts interinstitutions destinés à développer des orientations générales communes au sujet des instruments financiers, sur la base des Normes comptables internationales du secteur public.

76. ONU-Femmes a accru sa maturité en matière de risques et renforcé la considération des risques dans la prise de décisions en intégrant le sujet dans les processus de planification, de suivi et de communication de l'information.

77. L'Entité a atteint des résultats supérieurs aux objectifs fixés en ce qui concerne l'application de normes sociales et environnementales dans les nouvelles notes stratégiques.

N. Produit 2 : promouvoir des partenariats et mobiliser des ressources ; agir efficacement pour obtenir des résultats à grande échelle

Figure 11 : progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2024



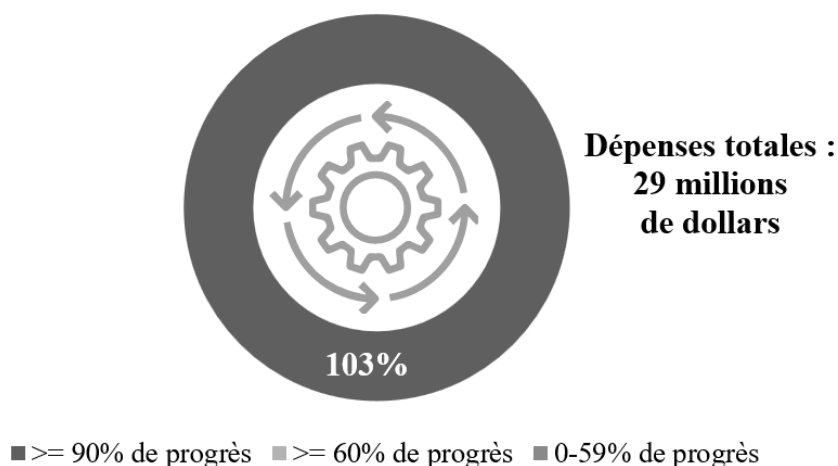
78. En 2024, ONU-Femmes a réussi à maintenir et à diversifier sa gamme de partenariats, qui a augmenté de 8 % par rapport à 2023. Bien que les partenariats entretenus avec la société civile aient légèrement faibli, l'Entité a amplifié de 21 % son engagement avec les institutions du secteur public, notamment aux niveaux local et régional. Son portefeuille de partenaires issus du secteur privé s'est accru de 7 %, ce qui lui a permis de tirer parti des capacités et des ressources des entreprises pour promouvoir l'égalité des genres. Davantage de bureaux ont suivi une approche intersectionnelle dans le cadre de leurs interactions avec les jeunes, contribuant à la réalisation de l'objectif fixé pour 2024.

79. Les contributions globales reçues en 2024 ont augmenté de 6 % par rapport à 2023, sous l'effet de la croissance des autres ressources. Les ressources ordinaires ont toutefois diminué, suivant une tendance constatée dans l'ensemble du système des Nations Unies. En 2024, les comités nationaux d'ONU-Femmes ont collecté 35 % de ressources supplémentaires auprès de donateurs privés, 54 % des fonds provenant de particuliers et le reste d'entreprises et d'organismes d'octroi de subventions.

80. La présence médiatique de l'Entité a atteint des niveaux records, avec 183 milliards d'impressions, 14 millions de pages consultées sur le site Web et 577 610 nouveaux abonnés sur les médias sociaux. La Journée internationale des femmes et la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence à l'égard des femmes » ont suscité un engouement sans précédent.

O. Produit 3 : accélérer la transformation opérationnelle

Figure 12 : progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2024



81. ONU-Femmes attache une grande importance à l'amélioration continue et suit une approche stratégique et efficace de la transformation organisationnelle. Elle s'attelle en priorité à établir des liens entre résultats et ressources, à mettre les fonds reçus au service de la croissance, à s'éloigner des modèles traditionnels et à accentuer la gestion de la performance organisationnelle.

82. La gestion du savoir est un atout pour l'organisation et ONU-Femmes a largement dépassé l'objectif fixé pour 2024, 25 initiatives ayant été mises en œuvre. La mise en commun de pratiques prometteuses fait progresser l'apprentissage organisationnel et contribue à affiner les approches et les stratégies relatives aux programmes. ONU-Femmes entend redoubler d'efforts pour intensifier le recours à des méthodes de travail innovantes et accroître les réseaux de connaissances en 2025.

83. Certains points demeurent problématiques. En 2024, ONU-Femmes n'est pas parvenue à atteindre les objectifs fixés en matière de viabilité financière des bureaux. Dans le contexte actuel de financement, l'organisation examinera d'un œil critique la durabilité de ses présences sur le terrain. L'objectif fixé pour 2024 en ce qui concerne le partage des locaux n'a pas non plus été atteint.

84. L'Entité a atteint les résultats souhaités pour 2024 en ce qui concerne la répartition des postes actifs et le nombre d'améliorations apportées aux processus opérationnels, maintenant ainsi la tendance positive des années précédentes.

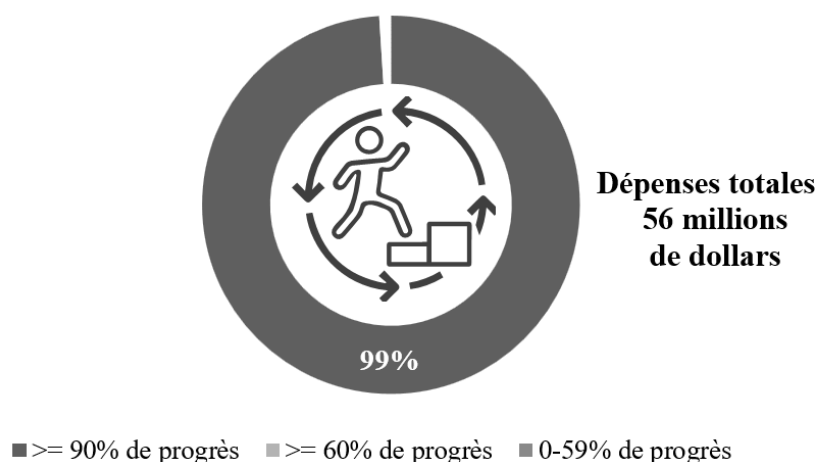
ONU 2.0 : un outil dédié

Lancée par le Secrétaire général, l'initiative ONU 2.0 livre la vision d'un système des Nations Unies modernisé, doté de compétences de pointe et dynamisé par une culture tournée vers l'avenir, dont le rôle est d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. En 2024, ONU-Femmes a renforcé son engagement à l'occasion de manifestations parallèles de la semaine de l'ONU 2.0, dans le cadre d'une communauté de partage des connaissances et au moyen d'objectifs définis à son niveau. Parmi les principales avancées, on peut citer : la création d'un outil de recherche alimenté par l'intelligence artificielle sur le portail de la transparence ; le lancement d'un programme d'apprentissage sur l'intelligence artificielle en Asie et dans le Pacifique, en vue de renforcer

les compétences des femmes, des organisations de la société civile et du personnel des Nations Unies ; la réalisation d'un travail de fond essentiel avec le réseau Laboratoire des Nations Unies pour l'avenir, à des fins d'intégration des questions de genre dans la prospective stratégique et de préparation des équipes de pays des Nations Unies pour l'avenir.

P. Produit 4 : favoriser le développement des capacités du personnel et promouvoir une culture inclusive à ONU-Femmes

Figure 13 : progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2024



85. ONU-Femmes a continué d'améliorer la diversité géographique et le ratio femmes-hommes de son personnel. En 2024, 138 nationalités y étaient représentées et 52 % des membres du personnel recruté sur le plan international étaient originaires de pays de programme, l'objectif fixé ayant ainsi été atteint dans les deux cas. La représentation des hommes a par ailleurs augmenté, conduisant, là aussi, au résultat attendu.

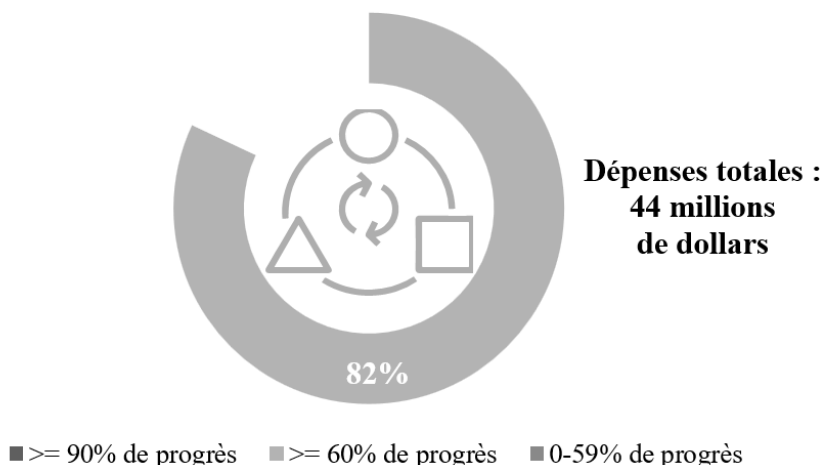
86. ONU-Femmes a atteint l'objectif de disposer d'un partenaire ressources humaines dans toutes les régions. L'Entité a collaboré avec le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets afin d'harmoniser la communication d'informations sur les progrès réalisés en ce qui concerne la prévention de l'exploitation et des abus sexuels et du harcèlement sexuel.

87. Les fonctionnaires de rang supérieur ont continué de défendre activement l'inclusion du handicap, et ONU-Femmes a révisé sa politique sur le sujet, en améliorant les processus opérationnels et en décentralisant la prise de décision, notamment en ce qui concerne l'accès à la santé mentale.

88. Bien que les recrutements aient augmenté en 2024, l'Entité a manqué de peu l'objectif fixé pour ce qui est du délai à respecter les concernant, ce à quoi elle s'attellera à remédier en 2025.

Q. Produit 5 : produits, services et processus normatifs, opérationnels et de coordination efficaces

Figure 14 : progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2024



89. L'application efficace des processus opérationnels demeure une priorité absolue pour ONU-Femmes, qui continue d'encourager une planification efficace au niveau des pays en simplifiant et en rationalisant les procédures de planification, de suivi et de communication de l'information.

90. La fonction d'évaluation d'ONU-Femmes soutient l'apprentissage et la prise de décision au sein de l'organisation, par la fourniture de données factuelles et d'informations. En 2024, tous les rapports d'évaluation ont été jugés bons ou très bons, ce qui témoigne d'un niveau de qualité élevé. ONU-Femmes a participé à 42 évaluations conjointes dans le système des Nations Unies, soit 35 % de toutes les évaluations de ce type réalisées en 2024. On compte notamment parmi celles-ci 29 synthèses et évaluations indépendantes à l'échelle du système, dont deux synthèses globales d'évaluation des réalisations par rapport aux objectifs de développement durable et 24 évaluations des plans-cadres de coopération. Dans les deux cas, l'objectif fixé pour 2024 a été dépassé.

91. Le financement direct des notes stratégiques des bureaux – modalité de financement flexible essentielle à l'obtention des résultats attendus – a augmenté de 56 % par rapport à 2023. Il est à espérer que cette tendance positive, qui a permis d'atteindre l'objectif fixé, se poursuive.

VI. Plan stratégique pour 2026-2029 et orientations futures

92. Marqué par le trentième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, le vingt-cinquième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, le quatre-vingtième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et les 15 ans de la fondation d'ONU-Femmes, le Plan stratégique pour 2026-2029 couvrira quatre années décisives dans la dernière ligne droite de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans un contexte de polarisation politique croissante, d'instabilité économique persistante, de conflits prolongés et d'opposition grandissante à l'égalité des genres, cet instrument représente une occasion cruciale de répondre à un besoin urgent en galvanisant le progrès pour toutes les femmes et les filles.

93. Mis au point sur la base des recommandations formulées dans le cadre de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique pour 2022-2025 ainsi que des évaluations, audits et appréciations institutionnelles ultérieures, le nouveau plan stratégique, dans lequel il est par ailleurs tenu compte des résultats de l'examen quadriennal complet de 2024, repose sur des données probantes et des enseignements tirés de l'expérience. Son élaboration est le fruit d'une vaste collaboration, comme en témoignent l'enquête multipartite et les consultations tenues à son sujet avec les États Membres, la société civile, les entités des Nations Unies, le secteur privé et le personnel d'ONU-Femmes à travers le monde.

94. Le nouveau plan stratégique renforcera l'ampleur, l'effet et l'efficacité des activités menées par ONU-Femmes. Ainsi, il permettra la définition de cibles encore plus précises et l'adoption d'une approche intégrée entre les trois volets du mandat de l'Entité et les différents domaines thématiques, notamment en rationalisant le nombre de résultats systémiques. Afin d'utiliser au mieux les ressources et de maximiser les résultats, ONU-Femmes repensera son approche des partenariats et tirera profit des appels à l'action, tels que le Pacte pour l'avenir, ONU 2.0 et le Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies.

95. Fondé sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, entre autres instruments relatifs aux droits humains, le Plan stratégique pour 2026-2029 visera à accélérer la réalisation de l'égalité et à promouvoir l'avancement de toutes les femmes et de toutes les filles et l'exercice de leurs droits, à l'approche de 2030 et pour les années ultérieures.

VII. Éléments d'un projet de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

96. Prendre note du Rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive chargée de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur les progrès accomplis dans l'exécution du Plan stratégique pour 2022-2025 (numéro), et souligner en outre les bons résultats obtenus par ONU-Femmes à ce jour en ce qui concerne la réalisation de ses objectifs annuels ;

97. Encourager ONU-Femmes à prendre en compte les enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2022-2025, notamment de son examen à mi-parcours, ainsi que des plans stratégiques précédents ;

98. Demander instamment à ONU-Femmes de continuer d'aligner, selon qu'il est opportun, son cadre de résultats sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing et sur les objectifs de développement durable ;

99. Décider de transmettre le rapport au Conseil économique et social.